

# LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40

Tranche R

30.09.2020



## Politique de placements Gestion de portefeuilles

Le véhicule de placement LPP Mix Dynamic Allocation investit en premier lieu dans les obligations suisses, les actions suisses et l'immobilier. Grâce à l'orientation dynamique, il peut répondre avec souplesse aux évolutions du marché. La quote-part d'actions varie de 0 à 40%. Le véhicule commence chaque année avec une part d'actions d'environ 20 %. En outre, il investira à hauteur d'environ 20 % dans d'autres investissements tout aussi prometteurs (p. ex. les fonds immobiliers). En complément, des investissements sont effectués à hauteur de 60 % environ dans les placements orientés vers la préservation du capital avec une volatilité relativement faible (p. ex. les obligations suisses). Au cours de l'année, les placements prometteurs lorsque les marchés financiers sont en baisse seront progressivement réduits (p. ex. les actions) et on augmentera progressivement les placements orientés sur la préservation du capital. Des pertes plus importantes sur les actifs immobilisés devraient ainsi être évitées. À l'époque des marchés des actions en hausse à long terme, les placements prometteurs seront augmentés de manière ciblée au cours de l'année dans le but de bénéficier des hausses des cours. Le choix des placements s'effectue dans le respect des directives en matière de placement fixées par l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

## Gestion

**Andreas Bertschi**  
Gestionnaire  
"LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40"



## Performance et indicateurs de risques

### Aperçu des performances\*

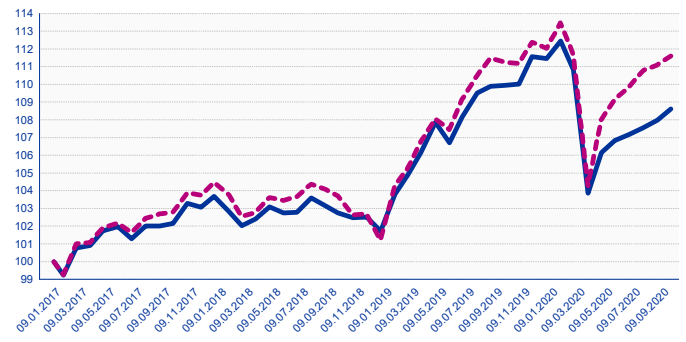
	Dynamic Allocation 0-40 (après frais)	Index Pictet LPP 25 (sans coûts)
Année en cours (YTD)	-2.56%	-0.38%
Dernier Mois	0.58%	0.45%
12 derniers mois	-1.22%	0.32%
3 dernières années p.a.	2.05%	2.77%
Depuis lancement, 10.1.17	8.61%	11.60%

### Indices de risque

Volatilité	2.96%	3.45%
------------	-------	-------

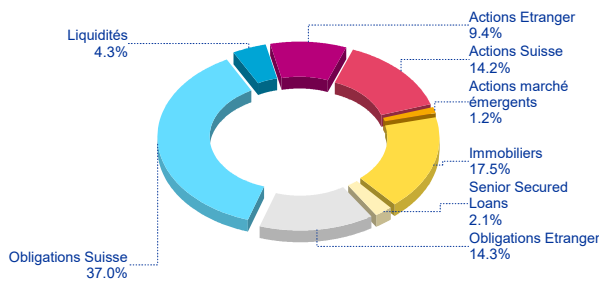
### Évaluation actuelle

Cours d'émission par part (NAV)	CHF	108.61
Actifs total Tranche I et R:	CHF	43'701'011
Niveau de sécurité par part:	CHF	96.97



\* Le portefeuille de placement LPP Mix Dynamic Allocation ne dispose d'aucun benchmark. La confrontation avec l'indice Pictet LPP 25 se fait dans le cadre d'une comparaison simple.

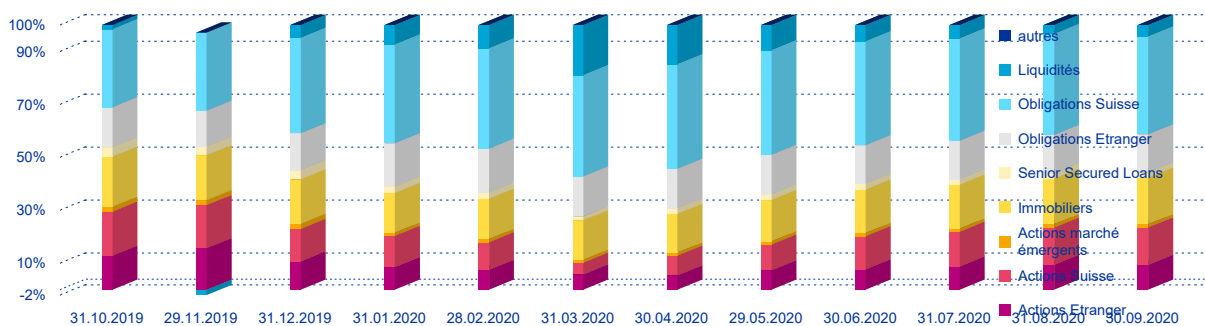
## Répartition selon les catégories de placement



## Dix principales positions

Nestle SA	4.1%
Roche Holding AG	3.0%
CSIF CH I Real Estate Switzerland Blue	2.7%
CSIF CH III Equity World ex CH Blue - Pension Fund	2.6%
Novartis AG	2.5%
CSA Real Estate Switzerland Pooled Investments	2.2%
Invesco Zodiac Funds - Invesco US Senior Loan Fund	2.1%
Credit Suisse AG/London, 0.00%, 14/06/21	2.0%
Akara Swiss Diversity Property Fund PK	1.8%
1291 Real Estate Switzerland Investment Foundation	1.6%

## Évolution de la répartition de patrimoine



## Informations complémentaires sur le groupe de placement

Actifs total Tranche I et R:	CHF 43'701'011
Gérant de fortune:	Baloise Asset Management AG
Organe de révision:	Ernst & Young AG, Basel
Domicile:	Suisse
Date de lancement:	10.01.2017
Banque depositaire:	Credit Suisse (Schweiz) AG, Zürich

## Prenez contact avec nous

Nombre de parts:	206'593	Site Internet:	www.baloise-fondation.ch
Affectation du revenu:	thésaurisation	E-mail:	anlagestiftung@baloise.ch
Numéro de valeur:	34387912	Tél:	+41 58 285 80 72
TER escompté 2020:	0.62% p.a.	Publications du cours:	Telekurs, KGAST, NZZ Bloomberg: BAPMDYR SW
Clôture quotidienne des souscriptions:	12:00 heures		

# LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40

Tranche R

30.09.2020



## Responsible Investment Policy

Le fonds est soumis à la Responsible Investment (RI) Policy conformément aux directives de Baloise Group. La politique RI peut être consultée via le lien suivant:

<https://www.baloise-asset-management.com/fr/ch/a-propos-de-nous/investir-de-facon-responsable.html>

Ce fonds appartient à la catégorie «Classic Responsible», ce qui veut dire que le respect de la politique RI n'est que partiellement garanti. Le champ d'application de la politique RI de la Baloise ne s'étend pas aux produits tiers, passifs ou white label. Les fonds pour lesquels nous pouvons garantir le respect de la politique RI de la Baloise à 100% sont qualifiés de «Pure Responsible».

### Stratégies d'investissement responsable

Exclusion	✓
Intégration ESG	✓
Proxy Voting (dans les fonds cibles)	✓
Engagement (en évolution)	

### Critères d'exclusion

Producteurs d'armes controversées	✓
Liste selon l'ASIR	✓
Émetteurs avec chiffre d'affaires issu du charbon > 30%	✓
Notation ESG < B (selon MSCI Inc.)	✓

### Portefeuille

Signatory of:



### Avis juridique important

Les tranches I et R de ce groupe d'investissement sont responsables l'une envers l'autre de tout passif. Ce document publicitaire a pour seul but d'informer. Il ne constitue ni une offre, ni une incitation à acheter ou à vendre des parts de fonds et ne doit pas non plus être considéré comme une incitation à soumettre une offre de conclusion d'un contrat portant sur un service de titres ou un service complémentaire. Les chiffres de performance sont des valeurs qui se réfèrent au passé et ne constituent pas d'indicateur fiable de l'évolution de la valeur future. La performance ne tient pas compte des éventuels commissions et coûts prélevés lors de la souscription et de la reprise de parts. Les commissions et les coûts ont un effet négatif sur la performance. Tout placement implique des risques, notamment des fluctuations de la valeur et du rendement. Malgré tout le soin apporté dans l'élaboration de ce document, des données peuvent être représentées de façon incomplète ou incorrecte. Nous déclinons toute responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des informations contenues dans ce document. Le cercle des investisseurs est limité aux seules institutions de prévoyance du 2e pilier et du pilier 3a exonérées de l'impôt et domiciliées en Suisse. Il est interdit de proposer et de vendre hors de Suisse des droits à des groupes de placement de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance. Les statuts et le règlement, les directives de placement, le règlement des frais ainsi que les comptes rendus annuels et semestriels peuvent être demandés gratuitement auprès de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance, Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle. Ce document est une traduction à titre d'information. Seul le texte allemand est contraignant.

### Explication des termes

**NAV** : valeurs d'inventaire nettes ou valeur de la part.

**Niveau de sécurité** : le niveau de sécurité représente la valeur du patrimoine à laquelle le patrimoine de fonds du groupe de placement LPP-Mix Dynamic Allocation

ne devrait pas être inférieure. Atteindre le niveau de sécurité déclenche un transfert dans les placements à faible risque.

**Volatilité** : marge de fluctuation, p. ex. d'un titre ou d'un cours de fonds.

**Indice de comparaison** : indice comparatif de Pictet conforme au LPP avec une part d'actions de 25%.